

Extrait du Paroisse de Bourbriac-St-Briac

<http://paroisse-bourbriac.catholique.fr/Combien-donner>

Combien donner ?

- La vie de la paroisse - Parlons Argent - Offrandes de Baptême, mariage, Obsèques -

Date de mise en ligne : vendredi 25 mars 2011

Description :

Réponse à la question.

Copyright © Paroisse de Bourbriac-St-Briac - Tous droits réservés

Combien donner ?

Le culte divin doit être célébré et continué ! Mais les charges de la vie paroissiale (entretien des églises, vie matérielle des prêtres et formation des jeunes, le fonctionnement du secrétariat paroissial avec ce que cela suppose) deviennent de plus en plus imposantes, compte tenu du coût de la vie.

Le montant des offrandes, dans l'ensemble du diocèse.

- Mariage 170 Euros
- Baptême 60 Euros
- Obsèques 170 Euros
- Messe 17 Euros
- Pour notre paroisse le Service est de 8 Euros.

Il est bien entendu, que l'accès à un sacrement n'est pas conditionné par son paiement, et toute difficulté financière ne doit empêcher personne de recevoir un sacrement et de bénéficier des services de l'Eglise. Cependant chacun doit être conscient que toute organisation humaine a un prix et des contraintes financières.

Précision : *Les membres des équipes catéchèses, de l'équipe baptême, des équipes funérailles, les officiants laïcs - qui conduisent les obsèques en l'absence de prêtre ou de diacre - sont totalement bénévoles et ne perçoivent donc rien pour ces célébrations.*